

PROCES VERBAL

Réunion de bureau

Mercredi 10 septembre 2025 à 18H

Salle de réunion Communauté de Communes du Val d'Amour

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	Exc

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
---------------	---

Virginie Pate est nommée secrétaire de séance.

1. Ordre du jour du conseil communautaire

Le bureau examine l'ordre du jour du conseil communautaire :

- Intervention de JP Fichere avec SEDIA pour présenter le fonctionnement d'une SPL. Nous avons besoin d'une telle intervention notamment pour le projet de groupe scolaire de Mont sous Vaudrey. Un rendez vous avec le département pourrait nous permettre d'envisager un montage permettant d'engager conjointement les investissements groupe scolaire et collège. L'objectif de l'intervention de la SPL est que l'on y voit plus clair.
- L'agence postale d'Ounans étant communale, une convention d'occupation est nécessaire pour l'installation de la Poste au sein de France Services : la commune occupe un bâtiment intercommunal.
- Vente d'une parcelle à France Miel : il s'agit d'une régularisation d'une bande de terrain sur l'extension du bâtiment de France Miel.

- Solarisation du patrimoine public : Valoen poursuit l'accompagnement pour nous aider à définir les modalités d'investissement pour la solarisation du patrimoine public.
- Les admissions en non valeur proposées sont relativement conséquentes. Ils seraient souhaitables que les communes puissent fournir des informations complémentaires qui permettraient d'engager des recouvrements.
- AC définitives : la recette est en baisse pour la communauté de communes du fait des prévisions de hausse sur les charges salariales de début d'année et qui n'ont pas eu lieu.
- Sur l'ADS, il y a énormément de demandes de CU. Il faudrait faire remonter le sujet aux parlementaires. Il est proposé de faire une communication aux notaires les informant que toutes parcelles en A et en N en cas de transmission d'exploitation agricole ne sont pas constructibles.
- Il est nécessaire d'avoir un temps d'explication en conférence des maires et avec les secrétaires de mairies.
- Si on ne répond pas aux notaires quelle est l'incidence ?

2. Economie

2.1. Demande d'acquisition de terrains sur Bel Air

- SJBS : l'objectif est qu'il vienne présenter son projet en bureau. Compte tenu de ses demandes, il est nécessaire de le rencontrer pour connaître précisément son besoin.

2.2. Aide à l'immobilier d'entreprises

- **ESAT de Cramans** a fait une demande d'aide à l'immobilier pour la rénovation thermique des serres.
Le montant de travaux est de 85 100€. L'aide peut être bonifiée à hauteur de 7 500€ compte tenu de l'amélioration de la performance énergétique, conformément au règlement d'attribution.
Y a-t-il eu une demande de prêt au titre agricole auprès de Dole Initiative Territoires ? Si non, il faut orienter l'ESAT vers cet organisme pour qu'ils en bénéficient.
Le bureau valide l'unanimité l'octroi de l'aide à l'immobilier à hauteur de 7 500€.
Le bureau souligne l'intérêt de la reprise en main du projet suite au départ du DG. Le projet d'abattoir ne fonctionne pas comme c'était prévu initialement.
- Le changement de chargé de développement économique va créer une période de creux sur le plan de l'économie.

3. Maison des services

Le bureau examine deux avenants au marché.

3.1. Avenant 2 lot 10 Marché presbytère

L'entreprise Molin a transmis une demande d'avenant n°2 auquel le maître d'œuvre a donné un avis favorable.

L'avenant a pour objet le remplacement du lavabo prévu dans l'espace RPE- zone de change qui n'était pas adapté à l'usage (lavabo prévu initialement déduit dans l'avenant n°1).

Le montant total est de 397.32€HT (476.78 €TTC). Ce qui porte le montant total du marché à 175 958.43€HT soit une augmentation de 0.23 %.

Le bureau après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- D'approuver l'avenant 2 au Lot 10 : Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires du marché de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans signé avec l'entreprise pour un montant de 397.32€HT.
- D'autoriser le Président à signer cet avenant.

3.2. Objet : Avenant 1 lot 9 Marché presbytère

L'entreprise Elec'Conforme a transmis une demande d'avenant n°1 auquel le maître d'œuvre a donné un avis favorable.

L'avenant a pour objet :

- La mise à jour du marché avec le changement des luminaires intérieurs pour mieux répondre aux usages du bâtiment,
- La mise à jour du marché sur le nombre de prises réellement installées (plan revu en début de chantier Moe / Moa),
- La mise en place d'un éclairage de la façade arrière du bâtiment (demande Moa),
- La demande de CONSUEL suite à la demande de branchement pour une installation neuve (demande Moa).

Le montant total est de 3 135 €HT (3 762 €TTC). Ce qui porte le montant total du marché à 78 375 €HT soit une augmentation de 4.16 %.

Le bureau après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- D'approuver l'avenant 1 au Lot 9 : Electricité courants forts et courants faibles du marché de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans signé avec l'entreprise pour un montant de 3 135€HT.
- D'autoriser le Président à signer cet avenant.

4. Divers

4.1. Caserne de Mouchard

- Le projet prend du retard. Il y a peu de chance pour que les travaux démarrent avant les élections.

4.2. Visite préfectorale le 22 octobre :

- La visite sera courte. L'objectif est d'emmener le Préfet sur le secteur de Mont sous Vaudrey pour cette fois. L'idée est de présenter 2 projets dans le domaine des énergies renouvelables :
 - EC Bioénergie reprise du site Danzer,
 - Eolienne à Mont sous Vaudrey.
- Le projet de groupe scolaire sera également présenté.
- Le sujet du PLUi sera également abordé.

4.3. PLUi

Une réunion PPA préalable à l'engagement de la révision est organisée prochainement. L'objectif est de tenter d'avoir une approche partagée des enjeux avec les pouvoirs publics, et de garantir que le futur PLUi soit bien le document voulu par les élus.

4.4. Autres

Nous recevons l'entreprise Profil C qui rencontre des difficultés de recrutement.

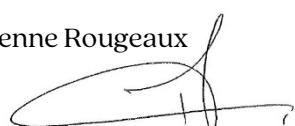
Le challenge des mobilités aura lieu du 15 au 20 septembre. Nous y sommes inscrits pour la première fois cette année. L'inscription sur la plateforme est complexe. Il faut le faire remonter à la région.

Inauguration de la maison des services : Il est souhaitable que les élus du bureau se mobilisent pour faire visiter les lieux aux personnes présentes.

La séance est levée à 20H00

Le Président

Etienne Rougeaux



La secrétaire

Virginie Pate

